

*Accords fiscaux—Loi*

représente 80 p. 100 du territoire de la province, sa population n'est que d'environ un million d'habitants. Nous connaissons les réalités de la politique. C'est le poids de l'opinion, le nombre des votes et celui des sièges qui comptent. Tel est la politique de l'éducation, des services de santé et de la réduction du déficit. Nous appréhendons le fait qu'avec les habitants des provinces de l'Atlantique, nous serons les premiers au Canada à subir les effets du projet de loi C-96.

J'ai un message bien clair à livrer de la part de mes électeurs. Ils m'ont clairement dit qu'il était de mon devoir en tant que leur représentant de faire mon possible à la Chambre des communes pour convaincre les autres députés que ce projet de loi C-96 n'aura pas un effet bénéfique pour le nord de l'Ontario et les autres régions pauvres. En fin de compte, c'est un très mauvais service que l'on rendra à tous les Canadiens et à tout le pays.

**M. Nunziata:** Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue pourquoi les députés conservateurs n'interviennent pas sur cette question. Nous en discutons depuis 11 heures ce matin et pas un seul député conservateur n'est intervenu ou n'a posé une question. Dans ces conditions, on se demande sérieusement si les députés conservateurs représentent vraiment leurs électeurs. Le projet de loi C-96 est manifestement indéfendable, sinon les députés conservateurs interviendraient. Or, ils restent sans réaction, ils n'essayaient absolument pas de justifier cette mesure. Mon honorable ami et collègue pourrait-il éclairer notre lanterne et nous expliquer pourquoi les députés conservateurs n'ont pas dit un mot sur cette mesure?

**M. Penner:** Monsieur le Président, je suis évidemment bien en peine de répondre à cette question. Je ne sais pas pourquoi les députés n'interviennent pas.

**M. Blackburn (Brant):** Devinez.

**M. Penner:** Le député me demande d'essayer de deviner. Disons qu'au niveau de la troisième lecture de ce projet de loi C-96, nous constatons que la réforme parlementaire dont on avait dit tant de bien, et qui devait permettre aux députés de se libérer de la discipline des whips, a été un échec complet. Où est cette réforme du Parlement? Mon collègue de Wetaskiwin, ce simple député animé de convictions que j'ai cité précédemment, a dit que ce n'était pas en nous battant pour savoir qui allait fournir des services que nous réglerions le problème du déficit. Je sais que le projet de loi C-93 suscite en lui des réactions très profondes, aussi profondes que les miennes. Je ne dénigre pas mon collègue. Je dis simplement que cette réforme parlementaire, qui devait être un succès et qui devait permettre aux députés de dire vraiment ce qu'ils avaient sur le cœur et ce qu'ils pensaient, est un fiasco. Nous croyions que le Canada allait entrer dans une ère nouvelle. Nous pensions que ce Parlement, tellement tombé en désuétude et sous la coupe de l'exécutif, allait changer. Pourtant, en dépit du travail accompli par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), je ne vois pas la moindre manifestation de cette réforme parlementaire dans notre débat sur le projet de loi C-96.

[Français]

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, on se demande si ce débat en troisième lecture sur le projet de loi C-96 n'est pas un exercice de futilité, puisqu'il est évident que le gouvernement a décidé de procéder avec le projet de loi, a décidé d'imposer des coupures d'envergure majeure sur les

transferts des ressources en termes de pouvoir de taxation envers les provinces. Ils ont décidé de faire ces coupures malgré toutes les objections venant des provinces et des partis de l'Opposition.

Maintenant, pourquoi n'a-t-on pas accepté les décisions du gouvernement et laissé passer ce projet de loi, pourquoi n'a-t-on pas continué avec les autres projets de loi afin de permettre au gouvernement de prendre des vacances vers la fin du mois, vacances dont nous avons tous grand besoin?

Monsieur le Président, même si les députés du côté conservateur ne sont pas prêts à changer leur point de vue vu sur ce projet de loi maintenant, je crois qu'il est bien important de faire inscrire les faits au compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre. Comment les conservateurs ont-ils oublié les promesses qu'ils ont eux-mêmes livrées lors de la dernière campagne électorale, puisque les conservateurs vont payer pour les décisions qui sont impliquées dans le projet de loi C-96 lors des prochaines élections?

Monsieur le Président, ce sont les provinces et les contribuables des provinces, les gens qui reçoivent des services de santé et d'éducation postsecondaire qui vont payer tout de suite les retombées de ce projet de loi. Le paiement qu'ils sont obligés de donner va augmenter année après année.

• (1540)

Monsieur le Président, on se rappelle la déclaration du ministre des Finances. Il disait que d'ici cinq ans, pour partager le fardeau des réductions des dépenses, il allait forcer les provinces à contribuer environ 2 milliards de dollars par année en termes de limites dans les transferts aux provinces imposées par le gouvernement fédéral.

Monsieur le Président, je me demande comment il se fait que c'est le même député, le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson), le porte-parole du côté de l'Opposition qui, en 1982, a critiqué la décision de l'ancien gouvernement libéral d'éliminer les garanties sur les revenus et dans ce temps-là, le présent ministre des Finances (M. Wilson) a demandé à l'ancien ministre des Finances, M. MacEachen, pourquoi le ministre était préparé à couper les dépenses dans deux secteurs très importants. Il disait en 1982 que le ministre libéral était préparé à risquer des coupures majeures dans les soins médicaux et dans l'éducation postsecondaire. Et il a proposé qu'au lieu d'imposer ces coupures sur une base unilatérale, et au lieu de forcer des coupures de dépenses et de services dans les provinces, le ministre doit accepter comme solution de rechange de convoquer deux ou trois conférences nationales sur la santé et sur l'éducation postsecondaire pour permettre que tout le monde puisse fixer les objectifs nationaux de plusieurs niveaux du gouvernement et donc prendre des décisions conjointes avant d'imposer des coupures des dépenses.

Monsieur le Président, c'était notre ministre actuel des Finances en 1982, quand il était dans l'Opposition. Et c'est cette espèce de pensée qui était réfléchie dans la politique, les promesses de ce gouvernement lors de la campagne électorale de 1984. A l'époque, les conservateurs ont promis solennellement de retourner à la formule de financement de 1977 pour ces paiements de transfert. Cela veut dire une formule dans laquelle les dépenses sur la santé et sur l'éducation postsecondaire étaient partagées égal à égal, à peu près moitié, moitié.